

Rapport n°4 :

Résultats des Appels à manifestation d'intérêt (AMI) RITM-BFC 2021 et actions prévisionnelles par levier de transformation pour l'année universitaire 2021-2022

Rapporteur (s) :	Frédéric MUYARD – coordinateur RITM-BFC Sophie MORLAIX – coordinatrice RITM-BFC
Service – personnel référent	Directrice : Oumhanie LEGEARD Rédacteur/rice : Pascaline PERSONNIER, directrice opérationnelle RITM-BFC, responsable de l'ATP-BFC Service : FIP
Séance du Conseil académique	16 septembre 2021

- Pour délibération
- Pour échange/débat, orientations, avis
- Pour information
- Autre

Le présent rapport concerne l'avancement du projet RITM-BFC sur 2 points :

- 1. Les résultats des AMI afin de recenser les initiatives au sein des établissements de la communauté.
- 2. Les actions prévisionnelles par levier de transformation pour l'année universitaire 2021-2022.

1 -Résultats des AMI lancés en avril 2021

(voir montants prévisionnels des versements aux établissements associés à ces AMI en annexe n°1)

Dès la rentrée 2021, certaines actions pourront être soutenues dans le cadre de trois leviers de transformation RITM-BFC via trois appels à manifestation d'intérêt (AMI). Une communication à l'interne des établissements membres a été diffusée fin mars puis en ligne sur le site d'UBFC pour une réponse attendue le 27 avril. Les expérimentations issues de ces AMI pourront alimenter la réflexion sur le déploiement d'Appels à Projets RITM-BFC en 2022.

36 dossiers ont été reçus en réponse à ces 3 AMI :

a. AMI levier 1 : Ambassadeurs de la liaison secondaire/supérieur

Cet AMI s'adresse aux enseignants et aux personnels des établissements membres d'UBFC et vise le déploiement d'une communauté d'ambassadeurs de la liaison secondaire supérieur. RITM-BFC propose aux personnes intéressées de les accompagner dans la mise



en place de différents temps d'échanges entre enseignants du secondaire et du supérieur et entre lycéens et étudiants.

- 13 projets ont été proposés dans ce cadre selon la répartition suivante :
 - 11 projets à l'uB
 - 2 projets inter-établissements (projet proposé par le Polytechnicum)

Ces projets concernent au total 79 futurs ambassadeurs de la liaison secondaire supérieur.

b. AMI levier 2 : Accompagner la reconnaissance des acquis des étudiants hors cursus

Cet AMI vise le développement de la reconnaissance des acquis des étudiants, hors cursus ou non reconnus dans le cursus (engagement citoyen, entrepreneuriat, pilotage de projet, etc.)

- 6 projets ont été proposés dans ce cadre selon la répartition suivante :
 - 2 projets à l'uB
 - 3 projets à l'UFC
 - 1 projet à l'ENSAM

c. AMI levier 3 : Renforcer le lien entre formation de 1er cycle et recherche scientifique

Dans le but de susciter une curiosité pour la recherche et/ou de sensibiliser les étudiants à la recherche scientifique et sa démarche dès le 1er cycle, cet AMI permet aux équipes de faire part de leurs besoins ou initiatives (à court et moyen terme).

- 17 projets ont été proposés dans ce cadre selon la répartition suivante :
 - 10 projets à l'uB
 - 5 projets à l'UFC
 - 1 projet à AgroSup
 - 1 projet à l'UTBM

2 -Actions prévisionnelles par levier de transformation pour l'année universitaire 2021-2022 :

(voir montants prévisionnels des versements aux établissements associés à ces actions en annexe n°2)

a. Levier 1

Cap Réussite : Dispositifs pour une meilleure orientation et réussite à l'entrée dans le supérieur

Les perspectives de ce levier s'orientent vers un parcours d'accueil dès le secondaire et tout au long du 1^{er} cycle, et vers le développement de l'articulation entre les différentes actions.

Les ambitions pour l'année universitaire 2021-2022 sont :

- Développer la liaison secondaire/supérieur, en accompagnant les initiatives proposées en réponse à l'AMI levier 1
- Développer les dispositifs d'accueil et d'accompagnement de l'étudiant à son entrée dans le supérieur en s'appuyant sur :



- La reconduction des actions de rentrée : Kickoffs à l'uB, l'UFC, l'UTBM et l'ENSAM
- La reconduction de l'accompagnement à la construction de projet professionnel à l'UFC
- Le déploiement de parcours pour l'apprentissage du métier d'étudiant dans tous les établissements, utilisant diverses modalités : Serious Game, Théâtre forum, ateliers de coopération, parcours Moodle
- Le soutien des dispositifs d'accompagnement des pairs (tuteurs, parrains, ambassadeurs)
- La proposition d'une formation hybride et modulable à l'accueil et l'accompagnement entre pairs

b. Levier 2

Intégration de parcours différenciés ouverts sur la société

Les ambitions du levier s'orientent vers l'intégration dans les cursus des UE Transversales ou UE Libres et le développement de la reconnaissance des engagements.

- Le soutien à ces UE est reconduit à l'uB, l'UFC et l'UTBM :
 - Engagement étudiant, à l'uB et l'UFC
 - Mixité et égalité, à l'UFC
 - Ramène ta science, à l'UFC,
 - Des recherches et des femmes, à l'uB
 - ECLOT (*Entraînement à la Concentration et à l'Optimisation des Tâches*) , à l'uB
 - Culture, à l'uB
 - TalentCampus, à l'uB
 - Découverte de la communication scientifique, à l'uB
 - Portfolio, à l'UTBM
- Le dispositif de reconnaissance, via les OpenBadges, de l'engagement et des compétences transversales associées sera déployé plus largement dans tous les établissements, suite aux expérimentations menées en 2020-2021
- Des expérimentations permettant la reconnaissance des acquis des étudiants, hors cursus ou non reconnu dans le cursus, seront accompagnées suite à l'AMI levier2

c. Levier 3

Renforcement des liens formations recherche

Le levier 3 ambitionne le renforcement des liens formation-recherche en 1^{er} cycle.

- 20 bourses d'aide à la mobilité seront proposées pour les étudiants à l'uB, l'UFC, l'UTBM et l'ENSAM.
- L'accompagnement et la mise en réseau des 10 OpenLabs soutenus par RITM-BFC dans le cadre des précédents AAP sera poursuivi tout au long de l'année.
- Les projets déployés en réponses à l'AMI 2021 permettront d'orienter un AAP en 2022 autour de la valorisation et la sensibilisation à la recherche scientifique en 1^{er} cycle

d. Levier 4

L'enseignant engagé – pour une formation continue de l'enseignant-chercheur à des pratiques pédagogiques qualifiées

Ce levier a pour ambition de faire évoluer, de manière durable, la posture de l'enseignant du supérieur au service d'une pratique réflexive vis-à-vis de sa pédagogie.

- Cette année, le dispositif « Résidence de la pédagogie » (qui permet de donner du temps à un enseignant pour lui permettre de travailler sur un projet pédagogique et de se former) évolue avec une diversification des modalités. 11 résidences seront proposées à l'uB, l'UFC, l'ENSMM, AgroSup et BSB, et offriront les possibilités suivantes :
 - Possibilité de résidence partagée en équipe
 - Possibilité de moduler le temps de résidence
 - Proposition de thématiques de résidences
- Un état des lieux a par ailleurs été engagé dans les établissements depuis mai 2021 autour de l'Approche Par Compétences, avec l'appui d'une consultante. Cela permettra d'orienter l'AAP 2022 pour proposer un dispositif correspondant au mieux aux attentes et besoins des équipes, en regard des attentes institutionnelles.

e. Levier 5

Acculturation et développement de la Formation Tout au Long de la Vie

Les enjeux du levier 5 sont de faire d'UBFC un lieu attractif de Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) et de s'appuyer sur la FTLV comme levier de réussite pour les étudiants.

Les dispositifs expérimentés jusqu'ici à l'uB, l'UFC et AgroSup vont se poursuivre et se déployer :

- Le dispositif « Immersion FTLV » qui propose à des enseignants et personnels administratifs ou techniques de passer du temps dans une structure externe afin de créer du lien entre le monde socio-économique les formations proposées au sein d'UBFC en FTLV
- L'action « Sensibilisation à la FTLV » pour des étudiants en Licence
- Le déploiement d'un parcours « Ingénieur encadrant »
- Un AMI va être lancé à l'automne 2021 pour soutenir des initiatives autour de la sensibilisation des étudiants à la FTLV et du déploiement de formations courtes en FTLV. Ces initiatives seront le support de la construction d'un AAP en 2022.

f. Levier 6

L'Accélérateur de la Transformation Pédagogique (ATP-BFC)

L'ATP-BFC est un dispositif transversal qui accompagne et coordonne tous les projets et actions mis en place dans le cadre de RITM-BFC.

L'équipe de l'ATP-BFC s'est renforcée en septembre 2021 avec l'arrivée de 2 Ingénieurs d'études :

- Jonathan Tessé, Ingénieur Pédagogique
- Maxime Lemaitre, Chargé de la gestion administrative et financière

Cela permettra de poursuivre et renforcer les missions de coordination, d'animation, d'appui aux actions par levier, et d'accompagnement des projets déployés en réponse aux AAP et AMI.

Les ambitions en 2021-2022 sont de :

- déployer plus largement les actions de partage, d'échange, de communication autour de l'innovation pédagogique avec le déploiement des OpenClasses, la mise en place de séminaires/ webinaires thématiques et l'organisation d'un colloque de plus grande envergure début juillet 2022 : « Ritm'ez vos innovations pédagogiques »
- déployer plus largement la reconnaissance via les OpenBadges
- Contribuer à l'évaluation de RITM-BFC, en lien avec le Comité Scientifique et d'Évaluation RITM-BFC, le CIPE de l'uB, et avec l'appui d'un ingénieur d'étude sur une mission d'évaluation de 12 mois.

g. Levier 7

RITM'Hyc – projet soutenu par le fond d'amorçage « Hybridation » du MESRI

Des actions transversales aux 7 établissements et contribuant à l'accompagnement de l'hybridation des formations seront déployées :

- Mise en place de dispositifs de reconnaissance de l'engagement et du rôle des tuteurs via les open badges, en lien avec BRAVO-BFC (collectif territorial)
- Déploiement d'un parcours de formation des tuteurs
- Mise en place de séminaires / webinaires de partage d'expériences entre les acteurs de RITM'Hyc
- Finalisation et expérimentation d'un serious game : découvrir de façon inattendue ce qui peut changer à l'entrée dans l'enseignement supérieur. L'objectif est de donner des premiers repères sur le « métier d'étudiant »
- Accompagnement juridique autour de la notion de propriété intellectuelle des ressources créées et/ou déposées en ligne

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil académique de bien vouloir prendre connaissance :

- **Des résultats des AMI 2021 RITM-BFC.**
- **Des actions prévisionnelles par levier de transformation pour l'année universitaire 2021-2022.**



UBFC

UNIVERSITÉ
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

ANNEXE N° 1 : Montants prévisionnels validés par le Comité de Pilotage RITM-BFC pour les projets reçus dans le cadre des AMI

ANNEXE N°2 : Montants prévisionnels des actions RITM-BFC par levier de transformation pour l'année universitaire 2021-2022 (en €)

ANNEXE N°1

Montants prévisionnels validés par le Comité de Pilotage RITM-BFC pour les projets reçus dans le cadre des AMI :

	UB	UFC	UTBM	ENSAM	ASD	BSB	ENSMM	TOTAL GENERAL
AMI LEVIER 1	27 175 €	1 739 €	1 739 €	2 609 €	1 739 €	1 739 €	2 609 €	39 349 €
AMI LEVIER 2	8 479 €	5 218 €		652 €				14 348 €
AMI LEVIER 3	43 288 €	21 720 €	6 963 €		5 000 €			76 971 €
TOTAL GENERAL	78 942 €	28 677 €	8 702 €	3 261 €	6 739 €	1 739 €	2 609 €	130 669 €

ANNEXE N°2

Montants prévisionnels des actions RITM-BFC par levier de transformation pour l'année universitaire 2021-2022 (en €) :

	uB	UFC	UTBM	ENSAM	ASD	BSB	ENSMM	TOTAL GENERAL
LEVIER 1	62 755	31 098	10 221	6 309	1 739	1 739	2 609	116 470
LEVIER 2	45 564	44 419	15 413	652	0	0	0	106 047
LEVIER 3	49 131	27 563	12 006	2 400	5 000	0	0	96 100
LEVIER 4	23 043	23 043	0	0	5 500	5 500	5 500	62 586
LEVIER 5	31 043	32 042	0	0	29 720	0	0	92 805
COORDINATION	2 783	2 783	0	0	0	0	0	5 565
TOTAL GENERAL	214 318	160 948	37 640	9 361	41 959	7 239	8 109	479 574